L'IMPARTIAL

Tignish, 16 Mars 1915

PRIERES POUR LA PAIX

Notre Saint Père le Pape, Benoit XV, a ordonné que, le dimanche de la Passion, 21 mars, il y auraient des prières publiques et spéciales, dans toutes les églises, pour demander à Dieu de bien vouloir faire cesser cette terrible guerre qui dévaste l'Europe. Voici l'ordre des dévotions qui sera suivi à l'église:

2—Immédiatement après la messe, le Saint Sacrement sera exposé avec solemnité et encensé.

2—Les psaumes Miserere Mei Deus avec l'antiphonie Da Pacem et petit verset, ainsi que prières pour la paix.

3—Le T. S. S. sera exposé, pour vénération publique, jusqu'au soir.

4—Le soir, le chapelet sera récité, suivi de la prière du Pape pour demander la paix.

5—Alors les litanies des Saints seront récitées, Parce Domine, petit verset et prière pour la paix.

6—Tantum Ergo et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Toutes les personnes de la parois se sont priées d'être présentes à ces cérémonies et chaque personne est priée de faire une visite au T. S. S., qui sera exposé à la vénération à l'église, pendant toute l'après-midi, et là, prier pour demander la paix.

Une indulgence plénière sera accordée et ceux qui s'ayant confessés et reçus la Sainte Communion, assisteront aux eérémonies, soit le matin soit le soir, ou en priant devant le Saint Sacrement exposé dans l'après-midi.

PRIERE

Voici le texte de la belle prière our la paix que le Saint Père Pie X avait prescrite aux catholiques des pays en guerre pour le dimanche de la sexagésime :

"Accablée par les horreurs d'une guerre qui entraîne dans sa tourmente populations et nations entières, nous cherchons ô Jésus, un refuge suprême dans votre coeur, débordant d'amour pour les hommes. Dieu de miséricorde ! faites que cet immense fléau cesse bientôt; nous l'implorons, gémissant du fond de notre âme. Roi pacifique, c'est de vous que, par vos voeux, nous attendons la paix désirée. Ja dis, c'est de votre coeur que la charité rayonna sur le monde, afin que toutes les discordes écartées, l'amour seul pût dominer parmi les hommes c'est vous qui pendant votre vie terrestre, avez eu pour les malheurs humains les élans de la pitié la plus vive.

Que votre coeur s'émouve aussi dans cette heure grave pour nous, cette heure chargée de haines funestes et de carnages. Ayez pitié de cette pauvre Europe écrasée par tant de ruines. Inspirez aux gouvernants et aux peuples des conseils de sagesse : faites s'évanouir les causes des discordes qui déchirent les nations ; faites que tous les hommes échangent de nouveau le baiser de paix, ô vous qui, en versant votre sang, nous avez rendus frères! De même qu'un jour en répondant au cri de l'apôtre Pierre, qui vous suppliait : "Sauvez nous, ô Seigneur car nous sommes perdus'', et que plein de miséricorde, vous avez apaisé la mer démontée, de même, répondez aujourd'hui à nos prières ardentes et rendez au monde boulversé la tranquillité et la paix."

Pourquoi la hausse du pain ?

Nous recevons en date du 10 mars un bulletin officiel du Bureau des Recensements et Statistiques donnant le résultat de l'enquête spéciale faite sous la direction de l'honorable Sir G. Foster, ministre du Commerce, pour déterminer la quantité de blé qu'il y a au Canada.

La réponse est qu'au 8 février 1915 le Canada possédait encore plus de 80 millions de boisseaux de blé. C'est donc dire que nous avons plus de blé qu'il nous faut pour tous les besoins, consommation et semences jusqu'à la prochaine récolte !

Alors on se demande pourquoi le gouvernement tolère la hausse du pain.

Ne voit-on pas dans cette hausse de pain, un complot diabolique, inventé par des conspirateurs pour retenir au pouvoir un gouvernement qui se laisse gouverner par les combinaisons d'entreprises et les richisme du pays ?

Avant les élections de 1911 les riches propriétaires de manufactures et des chemins de fer, choisissaient un Ministre des Finances qui serait comme de la boue entre leurs mains. Cet homme, riche financier lui-même, un apostat du parti libéral, n'était autre que M. White Il est devenu Ministre des Finances dans le gouvernement Borden et maintenant ses amis doivent être remboursés. Son budget fait preuve de tout. Le défi qui vient de lancer Sir Wilfrid au Ministre des Finances sera-t-il accepté par le gouvernement de ce dernier ? Nous en doutons. Les membres du cabinet ont déclaré que la question n'a pas été discutée sérieusement, et l'on connait guère, sur ce point, les intentions de Sir R. Borden, qui veux se cramponer au pouvoir aussi longtemps que possible.

Parlement federal

Ottawa, 12.—Ce fut, hier, le calme après la tempête, à la Chambre des Communes, à Ottawa. L'intérêt s'est plutôt porté sur les rumeurs qui ont circulé dans les couloirs que sur ce qui s'est dit et fait sur le parquet même de la Chambre.

Il ne s'agit que de rumeurs, bien entendu. Cela vaut ce que cela vaut. Quelques députés sont d'avis que la prorogation du Parlement fédéral sera suivie d'élections à brève échéance, et ils s'attachent déjà, évidemment, a prévoir les résultats probables de cette nouvelle consultation populaire.

Les députés ministériels rejettent sur les épaules de Sir Wilfrid et de ses partisans la responsabilité de cet appel, nécessité, disent-il, par l'attitude même du chef de l'opposition, et du groupe qu'il dirige. Les libéraux s'étaient engagés à respecter la trève —oh ! cette fameuse trève !—et voilà que leur engagement, soudainement rompu, fait place à une charge à fond de train contre les prévisions budgétaires et millitaires du gouvernement. Et l'on jase, et l'on s'en donne sur ce thème.

Mais la trève ! Pourquoi en parler ? Est ce qu'il y a eu un seul libéral appelé au gouvernement pour former la trève, comme l'a fait le gouvernement britanique? Pas un seul. Donc pas de trève. Les conservateurs veulent la trève pour empêcher l'opposition de protester contre les dépenses folles et le budget extravagant du gouvernement. Donc, pas de trève et c'est le devoir des libéraux de combattre le gouvernement de toute leur force, pour empêcher la ruine du Canada.

FEU J. W. RICHARDS, M. P.

Anjourd'hui le comté de Prince pleure la mort de M. J. W. Richards, député au fédéral. Le regretté défunt était très estimé même de ses adversaires politiques. Il était un homme doux, affable et d'une grande charité. Sa mort plonge ses amis, et ils sont nombreux, dans un grand deuil.

Feu M. Richards était né à Swanea Wales, en 1850. Il vient à l'île, avec son père, lorsqu'il était enfant. Il fit un cours d'études au Collège St. Dunstan, Charlottetown, après avoir suivi les classes de l'école publique de son village. Pendant trente ans le défunt fut le représentant du deuxième district de Prince, à la Législature Provinciale. Il fut membre du conseil excutif et pendant ce temps il se montra généreux et noble. Ce fut lui qui ordonna à son gouvernement de donner le même avantage aux couvents de notre province, que recevaient les écoles publiques ; c-a-d, que chaque couvent qui aurait des institutrices ayant diplôme de l'école normale, recevraient le salaire que chaque institutrice avait droit dans la province.

Cette mésure fut attaquée par les fanatiques de la province, au nombre desquels se trouvait des chefs du parti conservateur. Nos lecteurs se souviennent, sans doute, de la fameuse circulaire publiée par des conservateurs, pendant la campagne électorale de 1900, dans laquelle nos couvents, nos soeurs, nos prêtres et M. Richards étaient si faussement attaqués. La copie, que nous avons sous les yeux, nous semble être suffisante pour soulever une guerre mortele entre les électeurs de différentes croyances religieuses. Heureusement que cette circulaire fut refoulée au pied par les personnes bien pensantes et les électeurs ne succombèrent point aux paroles séduisantes du parti conservateur, et M. Richards se vut triomphant, respecté d'avantage, honoré et aujourd'hui vivement regretté.

En 1908 il fut élu pour la chambre fédérale et réélu en 1911.

Il est mort à Ottawa le 9 mars, après une longue maladie. Il laisse pour le pleurer son épouse, son frère, l'hon. John Richards, chef de l'opposition à la Législature Provinciale et une soeur, demeurant à Montréal, à qui l'Impartial offre ses condoléances les plus vives.

AURONS-NOUS DES ELECTIONS ?

De tous côtés nous viennent des rumeurs d'élections générales. Sir Wilfrid Laurier, dans un discours magistral prononcé en chambre, la semaine dernière, a jeté le défi au gouvernement de venir au peuple pour ratifier l'action du ministre des finances, l'hon M. White, dans l'extravagance qui se manifeste dans le budget proposé par lui. L'hon M. White a répondu au chef de l'opposition; le sang un peu échauffé, M. White a promis que le gouvernement en appelerait aux électeurs sur cette question brulante. Reste à savoir, maintenant, si Borden, le chef du gouvernement, consentira à laisser échapper les guides du pouvoir pour plaire à la fanfonnerie du ministre des finances L'on croit, plutôt, que le chef du gouvernement, a peur d'en appeler aux électeurs et qu'il restera bien tranquille pour le présent, se contentant de laisser faire jusqu'à l'expiration du terme, qui sera en septembre 1916 Pendant ce temps, les électeurs du Canada seront saignés à blanc, pour fournir de l'argent pour des dépenses inutiles et sans profit—Toujours pour plaire aux riches manufacturiers pour plaire aux riches banquiers et aux riches propriétaires de chemin de fer.

Et les pauvres? Payons et taissons-nous voilà la politique du parti conservateur, à Ottawa, comme à Charlottetown.

HEUREUSE NOUVELLE

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre la bonne nouvelle, à l'égard de l'ami dévoué et sincère de l'Acadie ; M. Firmin Picard Z. P. Nous citons de l'Evangeline :

DES NOUVELLES D'UN AMI DEVOUE DE L'ACADIE

Nous sommes heureux de faire part à nos lecteurs des bonnes nouvelles que, nous donne M. Firmin Picard, depuis quelques mois à Shediac. Nous annoncions il y a quelqne temps que M. Picard, avait été gravement malade. Il nous fait plaisir de dire qu'il est maintenant rétabli, quoique pas assez fort pour quitter l'hospice de Shediac, où il se fait soigner.

M. Picard, qui a combattu autre fois avec les zouaves pontificaux désirerait ardemment retourner dans son pays natal et contribuer lu iaussi à "casser a tête des Boches", C'est lui qui nous le dit en laissant parler son coeur. Depuis son séjour au Canada M. Picard, s'est beaucoup attaché à l'Acadie et s'y est fait de nombreux amis. Ceux-ci comme tous nos lecteurs liront avec intérêt les lignes suivantes où il donne des nouvelles de sa famille atteinte comme toutes les familles de l'Europe par la guerre actuelle :

De nos très proches parents, nous comptons plus de soixante dix personnes dans les grandes villes de Belgique et dans le Luxembourg belge. Et une quinzaine d'autres très proches aussi en Lorraine et à Paris : de ceux qui sont en Belgique et en Lorraine, en reverrons-nous un seul ?...

Trois de nos nièces sont parvenues à s'échapper et, malheureusement pour elles se sont réfugiées en Angleterre, le pays de l'égoïsme à outrance !....L'une d'entre elles a épousé, au printemps 1914, un capitaine d'infanterie belge, brave entre les braves—naturellement excellent catholique. Un de nos neveux, après avoir fait le coup de feu à Liège, est médecin militaire de la vaillante petite armée du plus valeureux Roi de ce commencement du XXe siècle, Albert I, Roi des Belges et Roi de Belgique : il mérite amplement les deux titres. Un autre de nos neveux fait son instruction militaire en France. Une demi douzaine d'autres sont prisonniers en Allemagne—et nous n'avons aucune nouvelle de ceux de Lorraine.....

Si nous ne sommes pas parmi les combattants, c'est que l'âge, les infirmités, la maladie grave qui nous a frappé depuis septembre dernier nous en ont absolument empêché. En 1870, nous avons eu maille à partir avec des officiers de l'Etat-major du général Vonder Thann, à la grande terreur de feu notre Vénérée et bien-aimée Père ! Nous n'eussions pas été fâché, en la présente guerre, de casser au moins une tête de boche... et de nous voir casser la nôtre après !

Nous donnerons, prochainement, des extraits de lettres de nos nièces qui intéresseront peut-être vos lecteurs."

Que deviendrons-nous ?

(Dans le Bien Public)

En conclusion de mon article de jeudi dernier, la rédaction du Bien Public a bien voulu ajouter une note dont je reconnais toute la bienveillance, et qui semblait nécessaire pour fixer la position du journal au sujet d'opinions dont je suis le seul responsable.

Du reste, les choses que je traite dans ces colonnes sont depuis longtemps du domaine de la discussion publique, et ce sont des questions sur lesquelles l'on peut loyalement différer.

Cependant, je ne puis accepter cette note dans toute sa teneur, parce qu'il me semble qu'elle dépasse quelque peu ma pensée.

Je n'ai pas le moins du monde l'intention de faire un plaidoyer en faveur de l'indépendance du Canada ; l'on pourrait, et avec raison, récuser ma compétence en cette matière ; mais je me place en face d'une éventualité possible, un fait que les évènements actuels, que des discours d'hommes publics en vue laissent entrevoir comme devant se produire dans un avenir qui n'est peut être pas très éloigné et puisque la Fédération impériale n'a aucune chance de prendre racine au Canada, parce que, comme nous le savons, la très grande majorité des canadiens n'en veulent pas—et l'opinion populaire a été assez de fois consultée là dessus—alors la seule issue possible, il me semble, à cet état d'infériorité où nous met, en regard des autres nations, notre servitude coloniale, la seule solution logique à cet état de malaise que l'on remarque dans la vie économique et politique du Canada, et dont un si grand nombre de nos politiciens importants se plaignent, c'est de se libérer de cette tutelle qui commence à devenir gênante, c'est, comme le disait l'autre jour M. Sifton, de "gérer nos propres affaires comme bon nous semble."

Je sais qu'il y a encore un bon nombre de nos compatriotes qui en tiennent encore au statu quo ; mais le statu quo, s'il nous a été salutaire jusqu'aujourd'qui, n'est pas la condition définitive et naturelle de notre vie publique, pas plus qu'il est naturel pour un enfant de passer toute sa vie au crochet de ses parents, ou pour un pupille de laisser gérer indéfitivement ses biens par son tuteur ; non, il y a des devoirs qu'une nation ne saurait éluder, des responsabilités qu'elle ne saurait fuir; et le Canada, comme toutes les autres nations, ne saurait échapper aux conséquences inéluctables de ce principe qui régit les individus comme les sociétés, et qui veut que tout être jouissant de la plénitude d'une existence propre et distincte, tende à la réalisation pleine et entière de sa nature particulière.

L'individu après la periode de tutelle qui correspond à l'enfance, s'émancipe et aspire à vivre de sa vie propre. Il en est de même pour une nation qui n'est que la collectivité des individus unis ensemble par les mêmes liens moraux et matériels, après sa minorité, elle aspire à l'émancipation, à une vie propre et distincte ; et ce sont tous les signes de cette majorité qui commencent à s'accuser si fortement au Canada, depuis quelque temps surtout.

Au reste, c'est précisément de ce statu quo dont on se plaint, et que l'on reconnaît ne plus convenir aux conditions présentes de notre vie publique, et aux légitimes aspirations du Canada.

Je ne suis pas prêt à admettre, non plus, que l'indépendance du Canada soit une extrémité à laquel le il faille s'accrocher pour éviter de tomber dans quelque chose de pire ; comme la Fédération impériale.

Non, l'indépendance du Canada n'est pas une extrêmité, un pis aller : elle devra avoir lieu un jour, et elle sera pour lui un état de choses tout à fait naturel, logique et inévitable.

Advenant cette séparation d'avec l'Angleterre, dans un avenir plus ou moins rapproché, quel sera l'avenir des Canadiens-français dans un Canada indépendant ?

Continuerons-nous à former un groupe compacte, distinct des autres nationalités qui avec nous peupleront le pays et fermeront la nation ?

Serons-nous la race absorbante, ou serons nous absorbés par ces éléments étrangers que l'immigration jette chaque année sur nos bords ?

Voilà autant de graves, de sérieuses questions qui s'imposent à notre méditation à l'heure actuelle.

Je ne tomberai pas dans le ridicule de vouloir prophétiser, ni encore moins trancher la question ; cependant je ne vois pas que la rupture du lien colonial puisse affecter quoique ce soit la survivance de notre race.

D'abord, il faudrait prouver que si nous survivons cela dépend uniquement de ce que nous soyons sujets britanniques. Cela est impossible, car nons savons bien que si notre race s'est maintenue et se maintient encore, cela dépend de causes plus profondes et qui nous sont plus intimes.

L'Angleterre en nous prenant sous sa tutelle ne nous a pas délivré des ennemis qui menacent notre avenir national, et qui peuvent sortir notre race de ses coutumes et de ses traditions comme l'influence de la civilisation américaine, le travail de nos anglicisateurs.

Si le Canada devenait un jour ou l'autre indépendant, nous continuerions de vivre comme par le passé.

La constitution qui y sera établie ne pourra certainement pas nous ignorer ; l'on ne pourra faire un Canada indépendant et ignorer la province de Québec, ses habitants, ses lois, ses usages et ses coutumes; s'il en était autrement, jamais le pays ne pourrait vivre et se développer en paix.

Qui sait si, dans un Canada maître de ses destinées, nos amis les anglais des autres provinces, ne deviendraient pas plus canadiens et moins britishers, et s'ils ne finiraient pas par nous traiter comme des compagnons qui se respectent, et qui apportent à l'oeuvre commune, à la grandeur de la patrie, l'appoint de leurs qualités de race et de leur esprit, sans que les uns cherchent à écraser ou à absorber les autres ?

Quoiqu'il en soit de l'avenir politique du Canada, il n'y a aucune raison de craindre au sujet de la durée et de la conservation du peuple canadien-français.

Les causes de notre survivance sont chez nous et en nous. Le pire ennemi que notre race pourrait avoir, ce serait nous-mêmes.

C'est pourquoi nous voulons vivre, si nous voulons jouer sur ce sol du Canada le rôle magnifique auquel la Providence semble nous appeler, nous devons travailler tous prêtres, citoyens influents, éducateurs, à maintenir notre peuple dans ses traditions, ses coutumes, son langage, sa foi, à lui conserver son caractère propre.

C'est à cette condition là que nous nous maintiendrons, et que nous ferons face victorieusement aux ennemis qui nous menacent, parce que pour un peuple qui veut durer, la première et la plus nécessaire des conditions c'est de rester soi.

Nous verrons dans un prochain article ce que nous devons entendre par notre caractère national.

PAUL AUBERT.

Repaise du bombardement des forts des Dardanelles

Paris,—Il appert d'après une dépêche d'Athènes à l'agence Havas qu'on a repris le bombardement des forts intérieurs des Dardanelles

Un amiral russe, delegué pour assister à un conseil d'amiraux, a rejoint les escadres des alliés.

Suivant un rapport de l'agence Havas, les canons de la flotte alliée ont détruit les batteries de Kili-Bahr et le fort Sultanie dans la partie la plus rétrécie du détroit. On mande que les Turcs ont posté plus de cent mille hommes sur le littoral de la péninsule de Gallipoli, à 103 milles de Constantinople.

Pétrograd, 2—Spéciale.—Le long d'une ligne de front de soixante milles s'étendant de la Vistule à Przasnysz, les Russes ont repoussé les Teutons sur une distance moyenne de vingt milles et la retraite de l'ennemi continue, disent des dépêches de Varsovie.

La nouvelle ligne allemande, longue de 55 milles, et comprise entre Lipno et un endroit situé dans le voisinage de Mlawa, ploie en arrière du côté de Soldau et de Thorn. Le grand duc Nicolas a trouvé un point faible inattendu dans les lignes teutonnes au nord de la Vistule.

NOTICE

Notice is hereby given that all parties who trespass on my wood and at Palmer Road, causing destruction to the young trees by cutting and hacking for sap, will be prosecuted to the full extent of the law. Many of the miscreats who already caused great damage are known and will be dealt with accordingly.

William B. Handrahan

Harper Road.

March 4th., 1915.

Maternité et Force

L'époque de la maternité n'est pas un temps pour des experiences mais pour se prévaloir de qualitiés éprouvées. Rien ne surpasse la valeur de la gaité, de l'exercice nécessaire et de L'EMULSION SCOTT.

L'EMULSION SCOTT accumule dans le sang des richesses stimulatrices, supprime les états nerveux, ajoute à la qualité comme à la quantité du lait et assure une quantité suffisante de matière grasse.

Son HUILE DE FOIE DE MORUE nourrit les cellules de vie même, et sa CHAUX et SOUDE prévienent le rachitisme et facilite la dentition.

14-46 *Evitez les Substitutions.*

M. LUDGER AYOTTE

WOONSOCKET, R. I.

Torturé pendant huit mois par le rhumatisme—incapable de marcher sans s'aider d'une canne—ayant perdu ses forces, prend beaucoup de remèdes, mais inutilement.

"Je me mis ensuite, dit-il, à prendre les PILULES MORO et c'est cela qui m'a guéri."

Le rhumatisme a brisé et vieilli avant le temps un grand nombre d'hommes qui étaient rayonnants de santé et dans la force de l'âge, et les a rendus impuissants comme des enfants. Les vieillards et les jeunes gens peuvent être également atteints de rhumatisme, mais c'est entre l'âge de 30 et 50 ans que ses assauts sont plus fréquents et plus sévères.

Le traitement du rhumatisme doit être interne, c'est-à-dire qu'il doit se faire par l'administration de médecines qui purifient le sang et le soulagent d'impuretés. Les applications externes de médicaments ne sont que des moyens de soulagement temporaire qui, naturellement, ne pouvant atteindre le mal à sa source, ne peuvent le guérir ou le prévenir.

Les Pilules Moro agissent promptement et sûrement dans tous les cas de rhumatisme, en purifiant le sang, en lui donnant de la force et en le débarrassant des impuretés qu'il contient. Elles stimulent l'appétit, aident la digestion, donnent une nouvelle vigueur aux organes et ramènent la force nécessaire pour permettre au système de résister aux tortures du rhumatisme

Les Pilules Moro ont guéri M. Ludger Ayotte :

"A mon travail, sans y porter beaucoup d'attention, je m'étais exposé à des variations de température ; souvent, quand j'avais bien chaud, quand l'exercice m'avait mis en transpiration, par mes allées et venues, j'étais en contact avec des airs froids qui me glaçaient. Trop tard, je constatais que j'avais fait là des abus; j'eus d'abord de la raideur dans les membres, dans les jambes surtout, puis quelques douleurs de temps à autre; enfin, tout mouvement vint à me faire souffrir et je dus me servir d'une canne pour m'aider à marcher. Je ne pouvais naturellement plus me rendre à mon ouvrage, je ne sortais souvent même pas de la maison ; l'appétit manquait et mes forces diminuaient. Je me faisais beaucoup de remèdes, des médecins m'avaient donné des médicaments; cependant, il y avait huit longs mois que cet état durait lorsque je me mis à prendre des Pilules Moro, et c'est cela qui m'a guéri. Dès les premières boîtes, je me suis aperçu que le sang circulait mieux ; chaque semaine mon état s'améliorait, mes mouvements devenaient plus faciles, je souffrais de moins en moins, je gagnais des forces, enfin, je fus tout à fait guéri et je retournai avec joie à mon ouvrage. Il y a maintenant trois ans que je fus guéri et que je n'ai pas eu de rhumatisme. J'attribue aux bons effets des Pilules Moro, que je prends encore de temps en temps, la bonne santé dont je jouis depuis."—M. Ludger Ayotte, 67 Brook, Woonsocket, R. I.

M. LUDGER AYOTTE

Si un homme qui prend les Pilules Moro n'obtenait pas l'amélioration désirée, il devrait, avant de les abandonner et de leur retirer sa confiance, consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, dont la science et l'expérience peuvent assurer le succès dans les cas les plus graves. Les hommes qui ne peuvent venir voir nos médecins, à leurs bureaux, 272 rue Saint-Denis, n'ont qu'à leur écrire et ils auront lieu d'être satisfaits de la consultation.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.